

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



**OUEST UP**  
ZA DU GRAND GUELEN  
RUE SAINTE ANNE DU GUELEN  
29000 QUIMPER

## EQUIPEMENTS DE TRAVAIL

Vérification générale périodique

Type d'équipement	Désignation	Marque	Immat. porteur // Libellé client	Lieu de vérif. EmpACEMENT	Nb Obs	Non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée
Appareil de levage	Chariot élévateur à conducteur porté	STILL	FB106695	Atelier OUEST UP	0		

**Adresse d'intervention :**  
**OUEST UP**  
**ZA DU GRAND GUELEN**  
**15 RUE SAINTE ANNE DU GUELEN**  
**29000 QUIMPER**

**Mission réalisée le 26/03/25**

Date de vérification précédente : 03/10/24  
Périodicité : 6 mois / Prochaine vérification : 09/25

Références SOCOTEC :

**N° du rapport : 92420/25/1580**

**Date du rapport : 26/03/2025**

N° d'affaire : 250192420000001/24000

Désignation : 29\_QUIMPER\_OUEST UP 2025-Vérification générale périodique d'appa

N° intervention : 92420250300000001005

Aucune observation

Références Client :

Site : FB106695

2.1.3.0 - EDT819919

**Agence Équipements Quimper**

SOCOTEC EQUIPEMENTS - 6 Rue François Lemarie - 29000 QUIMPER

Tél. : (+33)2.98.90.37.37

Email : clients.eqts.bretagne@socotec.com

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.285.270 euros - 834 096 695 RCS Versailles

Siège social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Frères Montgolfier

Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - [www.socotec.fr](http://www.socotec.fr)

**Vérificateur : M JAOUEN Didier**  
Nombre de pages : 4



Accréditation SOCOTEC Equipements  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## MODALITES DE LA VERIFICATION

Accompagnateur : M.GUERCI frédéric

Le contrôle a été effectué conformément aux exigences réglementaires ou contractuelles :

- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement ;
- par des essais en charge pour les appareils de levage.

La liste des points de vérification figure en annexe du présent rapport.

## VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

### 1. IDENTIFICATION DE L'EQUIPEMENT

Désignation	Chariot élévateur à conducteur porté
Constructeur / Marque	STILL
Type	RX20-14C
Numéro de série	516219V00383
N° ou repère client	FB106695
Année de fabrication	2019
Marquage	CE

### 2. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'EQUIPEMENT

Hauteur maxi de levage (m)	5,22
Configuration	Mât triple
Source d'énergie	Electrique
Equipement de préhension ou de support de charge	Tablier à déplacement latéral (TDL) + bras de fourche
Repère de l'équipement de préhension	SAN1157218-59
Suspentes	Chaîne à maille jointive 4X4 pas de 25,04 mm et 2X3 pas de 19,05 mm
Autres caractéristiques	Compteur d'heure: 1028 H
Charge Maximale Utile (CMU) - Capacité maximale - Abaque (Extraits)	1250 kg / Cdg de 500 mm / hauteur 5,22 m

### 3. DISPOSITIFS DE SECURITE PRINCIPAUX PRESENTS

Arrêt d'urgence	Bouton poussoir de type "coup de poing"
Surveillance de la pression hydraulique	Limiteur de pression général
Survitesse de descente de la charge	Limiteur de débit
Interdiction d'emploi des appareils mobiles aux personnes non autorisées	Clé de contact amovible
Détecteur de présence du conducteur au poste de conduite	Détection par le poids du conducteur sur le siège pourvu d'un capteur et autorisant certains mouvements
Dispositif de retenue du conducteur sur son siège	Ceinture de sécurité ventrale
Frein de parking	Frein
Avertisseur(s)	Sonore

### 4. CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Réglementation prise en référence	Arrêté du 01/03/2004 (modifié) et article R4323-23 du Code du Travail
Périodicité réglementaire (mois)	6
Périodicité retenue par le client (mois)	6
Conditions de réalisation de la vérification	Appareil en service, essais de fonctionnement réalisés
Temps nécessaire à la vérification	Temps de mise à disposition de l'appareil adapté à la vérification
Documents nécessaires à la vérification	Documents mis à disposition de l'appareil adaptés à la vérification
Accompagnement nécessaire à la vérification	Personnel assurant la conduite et la manœuvre de l'appareil présent
Charges et leurs moyens de manutention nécessaires à la vérification	Charges et moyens de manutention mis à disposition présents

Zone d'essai sécurisée nécessaire à la vérification	Conditions de sécurité adaptées à la vérification
Moyens d'accès nécessaires à la vérification	Moyens d'accès présents adaptés à la vérification
Lieu de vérification / Emplacement	Atelier OUEST UP

## 5. CONDITIONS DE REALISATION DES ESSAIS EN CHARGE

Masse des charges d'essais mises à disposition (kg)	1250 kg composé de blocs en béton
Configuration(s) des essais en charge (masse, portée, angle, mouflage, stabilisateurs,...)	A une hauteur de 3,30 m / CdG de 500 mm

## 6. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.

## ANNEXE 1 : Liste des points de vérification des équipements de travail (EdT)

Les vérifications réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme tierce partie permettent de répondre aux exigences réglementaires prises en référence et rappelées pour chaque équipement dans le chapitre « Conditions particulières de vérification ».

La vérification a porté sur l'état de conservation et de fonctionnement des points suivants (1), dans la limite de la nature de l'équipement de travail et des dispositifs dont il est pourvu lors de la vérification.

Pour les appareils de levage, elle comporte des essais en charge dans la mesure où les conditions nécessaires de réalisation de ces essais sont réunies.

La vérification n'a pas porté sur l'état de conformité des équipements de travail.

### Appareils de levage

<b>Accès installés à demeure</b>	<b>Equipement hydraulique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accès au(x) poste(s) de conduite</li> <li>Accès au(x) support(s) de l'appareil</li> <li>Autres accès pour entretien, vérification</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipements hydrauliques</li> <li>Liaisons et raccordements</li> <li>Niveaux - Pression</li> <li>Filtres</li> </ul>
<b>Chemin de roulement - Supports</b>	<b>Equipement pneumatique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Voie de roulement, rails</li> <li>Poteaux, corbeaux, potence, ancrages, fixations</li> <li>Assise, scellement, appuis</li> <li>Butoirs, amortisseurs</li> <li>Ancrages, amarrage, haubanage</li> <li>Mise à la terre de la voie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipements pneumatiques</li> <li>Liaisons et raccordements</li> <li>Pression</li> <li>Filtres - Echappements</li> </ul>
<b>Châssis - Ossature - Structure - Porteur</b>	<b>Equipement thermique</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assemblages, liaisons, fixations</li> <li>Châssis - Porteur - Ossature - Structure - Poteaux/mâts</li> <li>Mât(s), flèche, contre flèche</li> <li>Plaques de dérive</li> <li>Organes de roulement (pneumatiques, chenilles, galets ...)</li> <li>Chasse-objets ou dispositif équivalent</li> <li>Stabilisateurs et leurs dispositifs de maintien</li> <li>Lests ou contrepoids</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moteur</li> <li>Réservoir de carburant – Bouteille de gaz</li> <li>Protection des éléments mobiles du moteur</li> <li>Protection contre les brûlures (échappement, ...)</li> </ul>
<b>Mécanismes</b>	<b>Poste(s) de conduite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupes motoréducteurs</li> <li>Treuil</li> <li>Systèmes vis/écrou</li> <li>Systèmes pignon-crémaillère/couronne/chaîne</li> <li>Système à ciseau(x)</li> <li>Autres organes de transmission et d'accouplements</li> <li>Freins des mouvements concourant au levage</li> <li>Freins des mouvements horizontaux / translation / orientation</li> <li>Autres freins (2)</li> <li>Organes mobiles de transmission et leurs protections</li> <li>Mécanisme de réglage d'assiette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implantation</li> <li>Constitution, fixations, plancher</li> <li>Protection contre les chutes de hauteur</li> <li>Protection du conducteur (protège tête, toit, FOPS, ROPS, ...)</li> <li>Protection contre les risques mécaniques</li> <li>Plate-forme rabattable</li> <li>Visibilité (vitrages, essuie-glace, rétroviseurs, miroir, ...)</li> <li>Extincteur en cabine ou sur l'appareil</li> <li>Siège et ceinture de sécurité</li> <li>Chaufrage - Éclairage</li> <li>Condamnation d'accès (clé, code)</li> </ul>
<b>Suspentes - Tambours - Poules</b>	<b>Organes de service</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Câbles – Chaînes – Sangles</li> <li>Attaches – Points fixes – Boîte à coin</li> <li>Tambours – Poules – Tourteaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organe de mise en marche</li> <li>Organe(s) d'arrêt général / au poste de travail / d'urgence</li> <li>Organe de commande à action maintenue</li> <li>Dispositif limitant l'utilisation aux personnes habilitées</li> <li>Poste de dépannage ou de sauvetage</li> <li>Commandes à distance</li> <li>Autres organes de service (boutons pousoirs, ...)</li> </ul>
<b>Dispositifs de préhension et support de charge</b>	<b>Dispositifs d'alerte et de signalisation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Moufle – Crochet – Linguet de sécurité</li> <li>Fourche – Godet – Pince – Epéron – Potence - Grappin</li> <li>Electroaimant, préhension par le vide (ventouses, ...)</li> <li>Dispositif lié à la défaillance d'énergie</li> <li>Support de charge</li> <li>Habitacle, panier, nacelle</li> <li>Autres dispositifs de préhension</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositifs de signalisation (voyants, afficheurs, ...)</li> <li>Dispositifs d'alerte (visuels, sonore, ...)</li> </ul>
<b>Equipement électrique</b>	<b>Affichage et consignes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Enveloppes (coffrets, armoires, boîtiers, ...)</li> <li>Equipements électriques</li> <li>Liaisons et raccordements</li> <li>Interconnexion des masses métalliques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Affichage de la charge maximale utile (CMU)</li> <li>Tableau des charges - Abaques</li> <li>Avertissements - Consignes</li> </ul>
<b>Gestion des sources d'énergies</b>	<b>Dispositifs de sécurité</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Se reporter aux dispositifs listés pour chaque appareil (2)</li> </ul>
	<b>Eclairage incorporé à l'appareil</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eclairage de la zone de travail et/ou de circulation routière</li> </ul>

(1) La liste est donnée à titre indicatif et ne peut être retenue comme la liste exhaustive des points de vérification

(2) La nature de ces organes et dispositifs spécifiques est indiquée dans le descriptif de chaque équipement de travail vérifié.